

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois... 12 f.
Six mois... 23
Un an... 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economie ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

DIRECTEUR-GÉRANT :
Le Nord de la France
Trois mois...
Six mois...
Un an...

ANNONCES : 15 centimes la ligne.
RÉCLAMES : 25 centimes.
On traite à forfait.

Nous donnons en Supplément le Compte-rendu des séances d'hier du Sénat et du Corps législatif.

ROUBAIX, 14 JANVIER 1870

Le Sénat a consacré sa séance du 12 janvier presque tout entière à l'examen de pétitions, parmi lesquelles nous citerons : une pétition demandant que les notables commerçants soient autorisés à procéder sans déplacement, dans leurs communes respectives, à l'élection des membres des Chambres de Commerce, et une pétition relative à la durée des heures de travail dans les manufactures, au sujet de laquelle l'Assemblée a ajourné sa décision, et une pétition relative à la fabrication des pièces de 1 centime qui a été renvoyée au ministre des finances. Au début de la séance, M. le comte Ségur d'Aguesseau a retiré sa demande d'interpellation sur la situation intérieure.

Hier, la Chambre haute a abordé la discussion des interpellations de M. de Buttental.

M. de Buttental, M. le ministre du Commerce, MM. Michel Chevalier, Buffet, Rouher, ont pris tour à tour la parole. Nous donnons en supplément le compte-rendu de la séance. La suite de la discussion a été renvoyée à aujourd'hui.

Au Corps législatif, après la lecture du rapport de M. Nogent-Saint-Laurens, la discussion a été renvoyée à lundi. M. Rochefort demandait qu'elle eut lieu aujourd'hui.

Un meeting de l'industrie métallurgique a eu lieu à Péronneux. M. Pouyer-Quertier y assistait. Une dépêche nous informe que la réunion se composait de 2,000 personnes environ. M. Pouyer-Quertier a prononcé un discours dans lequel il a parlé des récents décrets supprimant les admissions temporaires des tissus de coton et réglementant les acquits-à-caution sur les fers de manière à empêcher le trafic auquel on se livrait.

Les paroles de M. Pouyer-Quertier à cet égard ont produit l'impression la plus favorable. L'orateur a obtenu un grand succès.

D'après nos renseignements, on prépare des mesures afin de prévenir le trafic des acquits-à-caution sur les blés. Ces mesures ne seront prises qu'après les interpellations sur le régime économique au Corps législatif.

J. REBOUX.

Causerie politique.

Heureusement, Paris n'est pas la France. Si Paris était la France, je dirais que la liberté, la paix et la civilisation sont malades depuis deux jours.

Rien n'est plus désastreux que ce qui nous arrive, et, passez moi le mot, rien n'est plus bête. Ceci nous représente la pensée et la volonté humaine vaincues, ou peu s'en faut, par l'aveugle destin. On se rappelle malgré soi toutes les fatalités invraisemblables, illogiques, idiotes que l'on a constatées depuis l'enfance, tous les navires coulés en vue du port, tous les soldats qui ont échappé à vingt batailles pour mourir ensuite d'une vilaine brûlure de mouche; l'amiral Dumont-d'Urville brûlé vif entre Versailles et Paris, parce qu'un caillou se sera rencontré sous une locomotive; le capitaine Speke tué par un coup de plomb numéro huit à la chasse aux perdrix, après une admirable et victorieuse exploration de l'Afrique centrale; on se rappelle le coup de pistolet du boulevard des Capucines, ce misérable accident qui tua non-seulement le ministre Odilon Barot et la réforme électorale, mais la famille d'Orléans, la monarchie constitutionnelle et la liberté pacifique.

En 1848, Paris était encore la France. Il opposait l'autorité de deux cent mille hommes éclairés et intelligents entre tous, aux deux cent mille électeurs de province qui composaient le pays légal. Un coup de pistolet qui est resté anonyme provoqua un déchargement de troupes, qui souleva un mouvement populaire; on prit l'Hôtel-de-Ville, Paris se prononça, la France n'eut pas le temps de se reconnaître, et d'ailleurs se reconnaissait-elle? La République fut proclamée ici, acceptée là-bas, puis tout le monde s'entendit pour la détruire, et les balles de décembre après les balles de juin jaillirent par milliers, par une funeste magie, du pistolet de février 1848.

Pardonnez-moi me remettre et chercher dans ma mémoire à quel point cette pauvre France en était encore avant-hier. On commença à se battre, en vain. La nation, après avoir abdiqué sottement tous ses droits en 1851, reentra en possession d'elle-même. Un ministre de gens de bien, dirigé par un homme supérieur, se plaça comme un trait d'union entre le prince et le peuple, car le peuple et le prince avaient également confiance en lui. Pour la première fois depuis dix-huit ans, nous tenions un Cabinet solide et responsable, la politique officielle prenait des allures honnêtes; un décret du matin complétait loyalement toutes les amnisties; un ministre se plaignait qu'on eût abusé de sa signature pour recommander un candidat, son ami; un autre interdisait aux préfets la manipulation des matières électorales et l'oppression des conseils généraux ou municipaux. Je ne vous dirai pas que tout fut pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais vous êtes témoins que les esprits les plus chagrins se sentaient allégés par l'espérance d'un mieux immédiat. Il y avait toujours des irréconciliables, parce qu'il y en a toujours eu, même sous la République, et qu'il y en aura toujours. Quelques institutions qu'un peuple se donne, il est à peu près impossible que les froissements de la vie politique, les difficultés de la vie ma-

térielle, l'ambition, la vertu farouche, le vice inassouvi, une paresse incurable ou une activité maladroite n'entretennent pas sur le pied de guerre une armée de mécontents. Mais enfin la très grande majorité du peuple était contente. Cultivateurs, artisans, marchands se disaient : il y a du travail sur la planche et du profit au bout de l'année; nous avons fait une révolution pacifique; il n'y en aura plus d'autres; la paix est assurée; nous tenons la liberté; les étrangers ne nous regarderont plus de haut en bas; si le gouvernement n'est pas encore la perfection même, nous savons le secret de le rendre meilleur, ce n'est plus qu'une question de temps et de petits papiers; Vive la République... vive l'Empereur... ou pour mieux dire, vive nous, qui sommes désormais, quoiqu'on fasse ou qu'on dise, les véritables maîtres de la France!

Un coup de pistolet rompt brusquement cette harmonie, et voilà toute une nation égarée, haletante, sans foi dans elle-même, incertaine du lendemain.

Du fait lui-même je n'en dis rien; il faudrait être fils de loup pour hésiter un seul moment entre le meurtrier et la victime. Ce prince Bonaparte m'a tout l'air d'un italien du quinzième siècle, égaré parmi nous; Stendhal analyserait son caractère avec une certaine curiosité, mais n'étant pas Stendhal, je le livre aux appréciations de la haute cour de justice; elle l'acquittera peut-être en vertu de l'axiome : Testis unus, testis nullus, mais elle ne le réconciliera pas aisément avec l'opinion publique. Toutes les sympathies sont pour le malheureux enfant qui succombe à la fleur de la vie dans une querelle qui n'était pas la sienne et qui légue l'éternelle amertume du veuvage à une vierge de seize ans.

Un si lamentable événement aurait dû nous inspirer quelques réflexions salutaires et apaiser un peu la fureur de nos polémiques. C'était le moment où jamais de nous recueillir en présence de la mort et de dire : en sommes-nous donc arrivés là? La presse française est-elle devenue à ce point anémicienne? Cette monomanie de récrimination qui nous pousse à égrouter incessamment sur exhumations quotidiennes, ces cendres jetées au vent, cette guerre de partisans qui s'engage tour à tour les cimetières de l'histoire, ce crescendo de personnalités, d'injures et de menaces, a donc créé en quelques mois un nouveau genre de littérature où le revolver seul peut marquer le point final! Et c'est en France, dans la patrie du bon goût, du style mesuré, des vérités finement dites, que la presse périodique a pu dégénérer à ce point! On ne s'inquiète plus d'avoir raison, mais de crier plus fort que l'adversaire, d'encheîtrer sur ses injures, et, en fin de discussion, de le tuant avant qu'il ne vous tue! Mais le monde civilisé va dire que nous sommes redevenus sauvages!

O mes amis, mes frères! car nous sommes tous enfants de la même mère, ne pensez-vous pas qu'il serait temps de changer de note et d'adopter un diapason plus humain? Le régime parlementaire nous est rendu; si nous tachions de revenir au style parlementaire! Je conviens qu'il faut un peu plus de façons, plus d'expérience et d'étude; un syllogisme irréfutable coûte plus de travail qu'un gros mot, un soufflet ou un coup de pied

au derrière, mais il prouve bien davantage, et ce n'est pas à force de s'injurier et de s'assommer que les hommes finiront par s'entendre.

Voilà les conclusions qu'il eût fallu tirer de ce malheureux drame d'Autueil. Les violents de la presse parisienne ont jugé plus utile et plus court d'en tirer vengeance. Sur quoi? Ce n'est pas sur le meurtrier, puisqu'il est à l'abri derrière les murs de Mazas et que la loi de Linch n'est pas encore naturalisée en France. On vengera le meurtre sur l'Empereur qui n'en peut, mais, et qui ne s'est jamais montré ni très satisfait ni très fier du cousin Pierre; c'est assez qu'il soit son cousin; on lui déclare la vendetta, comme en Corse; on parle de le détronner comme Tarquin le Superbe après l'attentat de Sextus.

Nous avons assisté hier à une grande et menaçante agitation, et je ne crois pas qu'un seul esprit vraiment politique ait traversé cette journée sans un peu de crainte.

Expliquons-nous pourtant : ceux qui raisonnent n'ont tremblé ni pour leur vie, ni pour leurs biens, ni pour l'ordre social qui n'était pas sérieusement menacé, ni pour l'Empire, ni pour la souveraineté nationale, qui n'est plus à la merci d'un coup de main, mais pour la liberté qui seule courait grand risque.

Ceux qui cherchent à soulever une minorité de deux ou trois cent mille personnes contre dix millions d'électeurs sont des fous. Si la France est devenue républicaine, depuis six mois, elle aura toute facilité de le dire aux prochaines élections, qui ne tarderont guère, et l'Empire tombera comme un fruit mûr. Si le fonds du pays, comme j'ai tout lieu de le croire, est encore monarchique, Paris aurait beau faire une révolution, la France la déferait en huit jours.

Mais Paris ne peut pas renverser le gouvernement. La force révolutionnaire, à quelque chiffre qu'il vous plaise l'évaluer, s'écraserait contre l'armée comme un œuf lancé contre un mur. Nous ne sommes plus au temps où l'ouvrier et le soldat, aussi dial outillé l'un que l'autre, pouvaient lutter à armes égales sur un bataillon d'infanterie, avec le fusil Chassepot, anéantissant vingt mille hommes en dix minutes avant de se laisser approcher.

Vous affectez de croire que les soldats refuseront de faire usage de leurs armes. Soyez certains qu'ils accompliraient leur devoir en conscience, et n'engagez pas une affaire sur la foi de quelques déserteurs. Le moral de l'armée est intact; rien n'a pu l'entamer, pas même le régime malsain du rengagement avec prime et tant d'autres funestes erreurs du gouvernement personnel. L'armée raisonne depuis quelques années, et elle n'en obéit que mieux; elle n'a pas l'esprit préconçu, elle n'appartient pas à un homme, elle est le bras de la nation, la force du droit, la garantie du suffrage universel; elle ne ferait plus un coup d'Etat contre vous, mais elle ne vous permettrait pas d'en faire un contre la France.

A quoi donc servirait une émeute en janvier 1870?

Je vais vous le dire en trois mots. Une émeute anéantirait en deux heures toutes les libertés que nous avons reconquises, et non sans peine, en dix-huit années. L'élément éclairé, libéral, progressif qui a repris

enfin le dessus serait refailli brutalement; la population des campagnes, ahurie par la peur du socialisme, réclamerait à tour et à cri une protection énergique; on supprimerait l'Empereur de reprendre la dictature et de ramener la nation en 1852. Vous lirez au Journal officiel quelque décret ainsi conçu : La démission du cabinet Ollivier est acceptée. M. Garnier de Cassagnac est chargé de former un nouveau ministère.

Si vous ne voulez pas livrer la France aux arcaïens, si vous tenez à poursuivre en paix la marche lente, mais sûre, de notre émancipation politique, aidez-nous à calmer les passions que vous avez imprudemment excitées, et ne nous poussez pas dans une voie où il n'y a que casse-cous.

(Soir)

On sait maintenant que les préparatifs du gouvernement étaient considérables, mais ils n'avaient aucun caractère d'ostentation provocante. Nous ne pouvons toutefois nous dispenser de relayer un discours qu'un journal prête à M. le maréchal Canrobert, et qui doit être désavoué.

— Que comptez-vous faire en cas d'émeute, maréchal? lui a-t-il demandé.

— Mon Dieu! c'est bien simple, j'irais aussi mon calvaire, moi; jusque-là je ne bouge pas; mais aussitôt qu'ils m'auraient démolé un homme, rrrrrrr!

— Comment, rrrrrrr!

— Oui, cela veut dire que je jetterai s'il le faut quarante mille hommes par terre, et il ne me faudra que cinq minutes pour calmer Paris.

— C'est roide!

— Sans doute; mais voyez-vous, il faut cela. Ce que je crains le moins, ce sont des masses profondes et compactes. Deux régiments avec leurs chassepots, je n'en demande pas davantage.

Un maréchal de France ne doit pas dire qu'il a besoin d'un endosseur, qu'il veut voir des masses profondes en face des chassepots; et que, pour un homme tué, il est prêt à en jeter quarante mille autres par terre. Ces paroles nous le répétons, doivent être désavouées, et nous espérons qu'elles le seront.

A. NEFFZER. (Temps)

On lit dans la Gazette des Tribunaux :

« Ainsi que nous l'annonçons hier, la Chambre des mises en accusation de la Haute-Cour de justice, a tenu aujourd'hui, à midi, sa première séance.

» Nous avons déjà fait connaître la composition de la Chambre d'accusation. Il restait à nommer son greffier pour la compléter. M. le président d'Ors y a pourvu, ainsi que le lui prescrivait l'art. 6 du sénatus-consulte du 10 juillet 1852. Il a fait choix du greffier en chef de la Cour de Cassation, M. Coulon, auquel il a adjoint M. Fauche, greffier à la Cour impériale de Paris, ordinairement attaché à la Cour d'assises.

» La Chambre se trouvant constituée, le ministère public a fait ses réquisitions par l'organe de M. Bergognié, substitut de M. le procureur général Grandperret. Il a requis la mise en accusation du prince Pierre-Napoléon Bonaparte, sous la double inculpation d'homicide volontaire commis sur la personne de M. Victor Noir, et de tentative d'homicide sur celle de M. Ulric Fonvielle. Après quoi M. Bergognié s'est retiré.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

du 15 Janvier 1870.

— 40 —

CHRISTINE

PAR

LOUIS ÉNAULT

XIII

XVI

GEORGES DE SIMIANE A HENRI DE PIENNES.

(Suite.)

Dans la foule, on ne respirait plus! Mais bientôt la grande âme douloureuse rassembla ses forces dispersées comme pour un dernier effort; elle embrassa de ses flammes le clavier insensible; des notes de feu s'en échappaient, des effluves amoureux couraient dans l'air... Puis tout à coup le calme se fit, l'harmonieuse tempête s'apaisa, la phrase primitive reparut, douce, naïve et simple, comme soupirée par la voix d'une jeune fille. Et lentement elle s'éteignit sur les touches frémissantes, comme la plainte qu'on étouffe sur les lèvres dans un baiser!

La cérémonie s'achevait. La foule sortit

dans un tumulte d'émotions impossible à dépeindre. On avait presque oublié les époux. Quelques jeunes gens se groupèrent devant les portes de la chapelle pour attendre la sortie de l'artiste : « Il joue, disait-on, comme Jenny Lind aurait chanté. » On attendit vainement. Quand le suisse vint pour fermer la porte, on l'interrogea. Il répondit qu'il ne savait rien, mais que la tribune de l'orgue s'ouvrait sur le couvent, et qu'il était inutile de former des attroupements devant l'église!

Christine, avons-nous besoin de la nommer au lecteur? était rentrée chez elle par des rues détournées, qui longeaient les vastes jardins du couvent. Elle trouva Maïa établie dans son salon. La baronne de Bjorn était arrivée le matin même du mariage. Elle était accourue chez son amie, et, ne la trouvant pas, elle l'avait attendue, en proie à une inquiétude pleine d'angoisses.

Mme de Rudden, que l'excitation frébrile de la crise ne soutenait plus, se jeta, ou plutôt se laissa tomber dans les bras de la jeune baronne. Un profond sanglot souleva sa poitrine; ses yeux étaient secs, mais ses mains tremblaient; son front brûlait l'épaule de Maïa, sur laquelle il s'était posé. Maïa lui prit la tête et la baisa tendrement, puis elle l'éloigna un peu, comme pour mieux

la voir. Elle fut effrayée des changements rapides que la douleur avait produits sur cette beauté si radieuse. Il y a un âge où les femmes ne doivent plus souffrir : elles ne se conservent que dans le calme heureux, les orages du malheur les effeuillent, comme les orages de l'atmosphère les dernières roses de l'automne.

« Ce n'est plus moi! murmura Christine; tu ne peux pas me reconnaître. »

Maïa la fit asseoir près du feu, lui ôta son chapeau et sa pelisse; Christine se laissait faire comme un enfant malade. Maïa se mit à genoux devant elle et prit ses deux mains, qu'elle réchauffa dans les siennes.

« Mais parle donc! lui dit-elle tout à coup, tu me fais peur! »

— Je te fais peur! répéta Christine comme un écho.

— Eh! sans doute, reprit Maïa; voilà dix-huit mois que je ne t'ai vue, et tu ne veux pas même me regarder!

— Je te fais peur aujourd'hui; demain je te ferai pitié.

— Tais-toi! dit Maïa; j'aime encore mieux ton silence! Tu roules, j'en suis sûre quelque méchante pensée dans ta pauvre tête vidée. Jure-moi que jamais...

— Quoi? fit Christine... Puis, comprenant tout à coup : « Me tuer! » dit-elle. Et elle ajouta avec un regard où l'on pouvait mesurer la profondeur de son désespoir : « Se tuer!... Il n'y a que les impatientes qui

se tuent... A quoi bon? est-ce qu'on ne meurt pas?

— Ah! reprit Maïa, tu es cruelle pour ceux qui t'aiment.

— Ceux que j'ai jamais été si bons pour moi! répondit-elle avec un sourire égaré.

— Allons! dit Maïa d'un ton de douce autorité, c'est assez! chasse ce souvenir; je le veux; oublie!

— Oublier! Comment fait-on, je n'ai jamais su.

— Ah! reprit l'aimable femme fondant en larmes, tu as raison, chère Christine, je ne puis même plus consoler... Laisse-moi donc pleurer avec toi!

Christine était assise au coin de la cheminée, dans un grand fauteuil; Maïa, toujours dans ses pieds, posa la tête sur ses genoux. Bientôt Christine sentit ses mains toutes baignées d'une chaude rosée de larmes. Peu à peu ses nerfs se détendirent, ses sanglots longtemps contenus éclatèrent; puis les larmes vinrent, abondantes, qui la calmèrent un peu. Dans la douleur, comme dans la joie, les larmes, c'est toujours le trop-plein du cœur!

Maïa, cependant, sous l'ingénieux prétexte qu'une maison depuis longtemps inhabitée est froide et malsaine, ne voulait point aller demeurer chez elle, où ses gens l'attendaient; elle obtint de son mari la permission de venir s'établir auprès de Christine pour amorcer au moins ces premières atteintes des

grandes souffrances, qui frappent parfois sur les organisations nerveuses comme le coup de marteau de la folie. Elles vécurent ainsi, toujours ensemble, près de deux semaines, dans une intimité bienfaisante, ne recevant que le chevalier de Valborg, qui comprenait enfin l'étendue et l'intensité du mal qu'il avait fait, et le major, qui avait toutes les délicatesses comme il avait toutes les ardeurs de l'amour vrai; il comprenait trop les tristesses de Christine pour ne pas les respecter. Deux jours avant le mariage de Georges il avait quitté Stockholm; il n'y revint qu'une semaine après. Il observait ces secrètes convenances du cœur qu'aucune civilisation n'inscrit dans son code péruil et honnête, mais que devinent si bien certaines natures.

La présence de Maïa rendait possibles de plus fréquentes assiduités chez Christine. Il essaya de la distraire. Enfin, assuré de l'appui de la baronne, il repartit au mariage. Ce seul mot effraya Christine pour deux jours; les regrets ont aussi leur douleur. Le major crut qu'il s'était trop précipité, et il résolut d'être plus patient à l'avenir; mais on devinait son silence.

Un matin, ils se séparèrent tous les trois; Christine qui remarquait sa tristesse lui tendit la main par-dessus la table. — Mon ami, lui dit-elle, j'ai une grâce à vous demander. Il s'agit d'un coup de cœur (La suite du prochain numéro.)